

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 01-391-1929 chargeant M. l'administrateur en chef Cochard des fonctions du gouverneur intérimaire de la Côte française des Somalis (arrêté de promulgation du 12 juin 1929).

n° 01-391-1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 juin 1929

Numéro JO
n° 391 du 30/06/1929

Date du numéro
30 juin 1929

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 13 janvier 1929, chargeant M. l'administrateur en chef Cochard des fonctions de gouverneur intérimaire de la Côte française des Somalis,

TEXTE INTÉGRAL

A rt. 1er.— Est promulgué dans la colonie de la Côte française des Somalis le décret du 13 janvier 1929 chargeant M. l'administrateur en chef Cochard des fonctions du gouverneur intérimaire de la Côte française des Somalis. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

G. COCHARD.